AR Prefecture

082-268201050-20241209-DELIB10

Publié le 11/P2/2024

Publié le 11/P5/2024

arrondissement De Montauban

Mairie 82130 LAFRANCAISE

entre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

Délibération n° 10

Objet : Loyer EHPAD Résidence du lac 2025

Date de convocation

3 décembre 2024

Date d'affichage

3 décembre

Nombre de membres en exercice :

17 Nombre de présents :

Nombre de votants :

12

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre Le 9 décembre à 18 h 30

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, M. Alain BELLICCHI, Mme Véronique PATERNE, M. Jean-Pierre ANGLAS, Mme Pauline SEILHAN, Mme Emmanuelle ANTICH, Mme Josiane BYL, M. Fernand MORA, Mme Ida PANTAROTTO, membres en exercice.

Procurations:

Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX.

Mme Anne BENAICHE a donné procuration à Mme Emmanuelle ANTICH

Absents Excusés: Mme Christine VANCAUTER, M. Pierrick THOMAS, Mme Nicole ROUMAT, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS.

Mme Véronique PATERNE a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Président propose de fixer le loyer de la Résidence du Lac Hervé SABATIE à 173 454 € pour l'année 2025.

Le loyer sera versé trimestriellement.

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité:

Fixe le loyer de la Résidence du Lac Hervé SABATIE à 173 454 € pour l'année 2025.

Dit que le Loyer sera versé trimestriellement.

-ADOPTEE-

Le Président

T. DELBREIL

La Secrétaire

V PATERNE